

ACCES AU SITE

Application du plan vigipirate
«vigilance renforcée»

La circulation des véhicules sur le site de l'EnVA est réglementée.

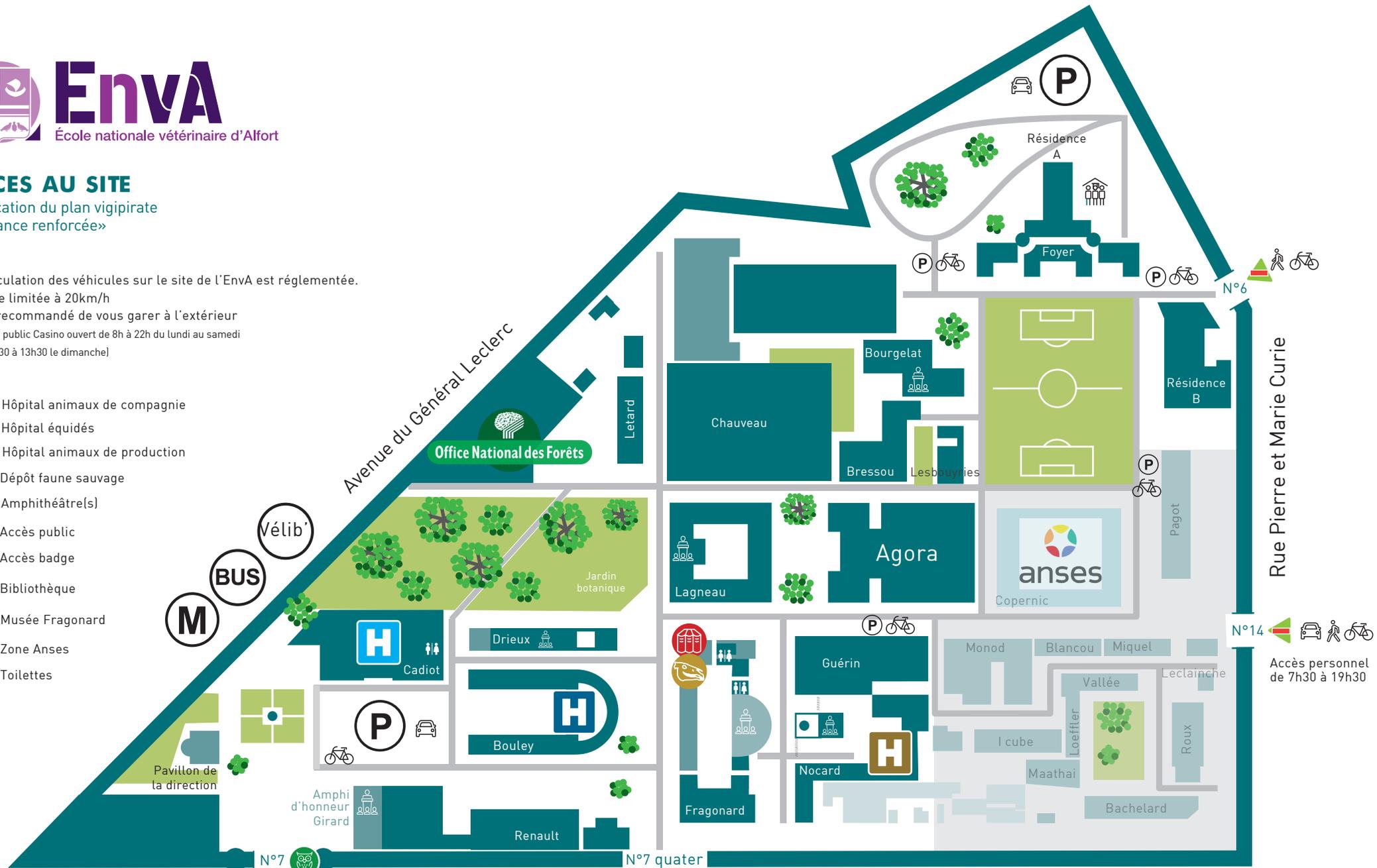
Vitesse limitée à 20km/h

Il est recommandé de vous garer à l'extérieur

(parking public Casino ouvert de 8h à 22h du lundi au samedi

et de 8h30 à 13h30 le dimanche)

-  Hôpital animaux de compagnie
-  Hôpital équidés
-  Hôpital animaux de production
-  Dépôt faune sauvage
-  Amphithéâtre(s)
-  Accès public
-  Accès badge
-  Bibliothèque
-  Musée Fragonard
-  Zone Anses
-  Toilettes



Accès badge Accès public

Accès véhicules visiteurs,
fournir au préalable
nom et n° immatriculation
Accès personnel et étudiants
de 19h30 à 7h30

Accès personnel
de 7h30 à 19h30